

Décision N° : DG/SG/DPS/DRH06/2026

Casablanca, le

26 MARS 2026

DECISION D'OUVERTURE DE RECRUTEMENT LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL DES PECHES

- Vu le Dahir n° 1-69-45 du 4 Hijja 1388 (21 Février 1969) portant création de l'Office National des Pêches (ONP), tel que modifié et complété ;
- Vu la nomination de Madame Amina FIGUIGUI en sa qualité de Directeur Général de l'ONP, à compter du 18 Février 2010 ;
- Vu le Règlement Provisoire portant Statut Particulier du Personnel de l'ONP ;
- Vu l'Organigramme de l'ONP ;
- Vu les nécessités de service ;
- Vu la disponibilité des postes budgétaires au niveau de la loi cadre.

DECIDE

ARTICLE PREMIER :

L'ouverture d'un appel à candidature pour le recrutement d'un Directeur Affaires Juridiques et Gouvernances.

ARTICLE DEUX : MISSIONS DU DIRECTEUR

Rattaché au Secrétaire Général, les principales missions du Directeur Affaires Juridiques et Gouvernances consistent à :

- Définir et mettre en œuvre la politique juridique de l'Office en garantissant sa conformité réglementaire et la protection de ses intérêts ;
- Anticiper et gérer les risques juridiques en mettant en place des mesures préventives adaptées ;
- Assurer un rôle de conseil juridique auprès des différentes entités et accompagner les projets stratégiques ;
- Négocier, rédiger et suivre les contrats, conventions et autres actes juridiques dans le respect des réglementations en vigueur ;
- Assurer une veille juridique proactive et anticiper les évolutions législatives et réglementaires ;
- Mettre en place un cadre de gouvernance aligné sur les orientations stratégiques de l'Office et les bonnes pratiques ;
- Garantir la transparence et l'efficacité des processus décisionnels et veiller à leur bonne application ;
- Assurer l'intégration des principes de bonne gouvernance dans les processus internes et institutionnels ;
- Fournir des analyses et recommandations juridiques pour appuyer la prise de décision stratégique ;
- Surveiller et anticiper les risques institutionnels et opérationnels tout en identifiant les opportunités à saisir.

Cette description prend en compte les principales responsabilités. Elle n'est pas limitative.

ARTICLE TROIS : PROFIL DU CANDIDAT

CONDITIONS - CANDIDAT EXTERNE	CONDITIONS - CANDIDAT INTERNE STATUTAIRE / CDI
- Être de nationalité marocaine ; - Être titulaire d'un diplôme de Bac+4 ou plus en droit ; - Avoir une expérience de 10 ans au minimum (à la date limite de dépôt du dossier de candidature) dans le domaine juridique, dont 6 ans au minimum dans un poste de responsabilité.	- Être classé à l'échelle 1:1 ou plus ; - Être titulaire d'un diplôme de Bac+4 ou plus ; - Avoir une expérience de 10 ans au minimum (à la date limite de dépôt du dossier de candidature), dont 6 ans au moins dans un poste de responsabilité à l'ONP au rang de Chef de Division.

ARTICLE QUATRE : DOSSIER DE CANDIDATURE

- Curriculum vitae détaillé ;
- Lettre de motivation ;
- Copie des diplômes ;
- Copie des attestations de travail justifiant l'expérience requise ;
- Copie de la carte d'identité nationale ;
- Une proposition de plan d'action en rapport avec les attributions du poste souhaité.

NB : Tout dossier incomplet sera rejeté.

ARTICLE CINQ : MODALITES DE CANDIDATURE

Les candidats sont tenus avant le **10 AVR. 2026** à 16h30 d'envoyer leurs dossiers de candidature **constitués des pièces de l'article 4** (scannées en version PDF **en un seul document**) et transmis obligatoirement sur le lien suivant : http://rhspace.onp.ma/rh_onp

NB :

- Tout dossier transmis via un canal autre que celui précité ne sera pas pris en considération ;
- Tout dossier de candidature incomplet ou sous un autre format que PDF sera rejeté.

Le Directeur Général instituera par décision une commission pour l'organisation des entretiens avec les candidats éligibles.

Signature
Le Secrétaire Général
BOUMELAL Abdelhak